**Avis à Manifestation d’Intérêt pour le recrutement**

**des Bureaux d’Enregistrement (Registrars) en vue de la vente du Domaine Internet .GN**

**Référence : 008/PCA/NICGN/2024**

**Date de publication : 25 novembre 2024**

**1. Contexte**

Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l’Economie Numérique a réussi le rapatriement du domaine ccTLD .GN (Country Code Top-Level Domain de la Guinée) dont la gestion a été officiellement confiée à l’Association en charge du Nommage Internet coopération avec la République de Guinée, NIC.GN, conformément aux exigences de la Gouvernance Mondiale d’Internet.

Dans le cadre de la gestion et de la commercialisation des noms de domaine sous l’extension .GN, l’Association NIC.GN lance un avis à manifestation d’intérêt (AMI) pour le recrutement de bureaux d’enregistrements (registrars) en vue de gérer les demandes des clients.

L’extension de domaine .GN, qui représente le domaine de premier niveau national de la Guinée, est un élément stratégique pour le développement du secteur numérique et pour promouvoir la présence en ligne des entités guinéennes.

**2. Objectif**

Cet Avis à Manifestation d’Intérêt vise à sélectionner des registrars (bureaux d’enregistrement / Hebergeurs) qualifiés pour vendre, enregistrer et gérer les noms de domaine .GN à l’échelle nationale et internationale afin de garantir une gestion efficace et d’élargir l’accès à cette ressource numérique.

**3. Taches d’un Bureau d’Enregistrement (Registrars)**

Les taches principales d’un bureau d’enregistrement seront :

* D’assurer la vente des noms de domaine sous l’extension .GN aux entreprises, organisations, et particuliers en recueillant les demandes de noms de domaine .GN
* Émanant de ces derniers et en ces demandes (vérification de la disponibilité, facturation, etc.) ;
* De gérer les enregistrements des noms de domaine dans le registre national .GN.
* De gérer les renouvellements, transferts et résiliations des noms de domaine.
* De fournir un support client pour répondre aux demandes des détenteurs de noms de domaine ;
* De maintenir une infrastructure technique sécurisée pour la gestion des services DNS (Domain Name System) conformément aux normes internationales en vigueur.

**4. Conditions de participation**

Les entreprises ou organisations intéressées doivent remplir les critères suivants :

* Statut juridique : Être une entité légale, enregistrée et autorisée à fournir des services de gestion de noms de domaine et/ou de télécommunications en République de Guinée ;
* Expérience : Avoir une expérience démontrée dans la gestion et la vente de noms de domaine, y compris des références dans la gestion de domaines nationaux ou génériques (ccTLDs ou gTLDs) ;
* Infrastructure technique : Disposer des infrastructures nécessaires pour garantir la disponibilité, la sécurité et la stabilité des services DNS ;
* Conformité : Respecter les normes internationales en matière de gestion des noms de domaine, notamment les politiques définies par l’ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) ;
* Service client: La capacité de fournir un service client de qualité aux demandeurs de noms de domaine ;

**5. Contenu du Dossier de Candidature**

Les Bureaux Intéressés sont invités à soumettre les documents suivants :

* Une lettre de manifestation d’intérêt signée par un représentant autorisé de l’entreprise.
* Une présentation détaillée des services proposés pour la vente et la gestion des noms de domaine .GN.
* Les références attestant de l’expérience de l’entreprise dans des projets similaires.
* Un descriptif de l’infrastructure technique et du personnel clé prévu pour la gestion des services DNS.
* La preuve de capacité financière.

**6. Critères de sélection**

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

* Capacité technique et financières à assurer la vente, la gestion et le support des noms de domaine .GN.
* Expérience dans la gestion et la commercialisation de noms de domaine.
* Conformité aux normes techniques et de sécurité internationales.
* Adéquation des ressources humaines et infrastructurelles disponibles pour assurer la continuité du service.

**7. Modalités de soumission**

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous format électronique ou physique à l’adresse suivante :

**ASSOCIATION NIC.GN**

* **Attention : Monsieur Abdoulaye BAH, Directeur Exécutif**
* **Adresse physique : ANDE, Quartier Kipé**
* **Téléphone : 622 250893 & 613 334949**
* **E-mail : ablo2008@gmail.com**

**8. Délai de soumission & ouverture des plis**

Les dossiers doivent être soumis au plus tard **le 02 décembre** 2024 à 16heures. Les dossiers reçus après cette date ne seront pas pris en considération.

L’ouverture des plis aura lieu le 02 décembre 2024 à 16 heures dans la salle de réunions de l’Agence Nationale de la Digitalisation de l’Etat (ANDE), Quartier Kipé.

**9. Informations supplémentaires**

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter NIC.GN à l’adresse mentionnée ci-dessus.

Cet Avis à Manifestation d’Intérêt vise à recruter des bureaux d’enregistrements (registrars) capables de gérer efficacement la vente et la gestion des noms de domaine .GN, contribuant ainsi à l’extension de l’identité numérique guinéenne sur internet.

**Le Président du Conseil d’Administration**

**Boubacar 55 BARRY**